

AVIS FISCAL IMPORTANT À L'INTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS

Fonds d'obligations mondiales tactique BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2023

Le présent avis est destiné aux détenteurs de parts qui sont des « personnes des États-Unis » en vertu de l'*Internal Revenue Code of 1986 of the United States of America* (le « Code ») et des règlements fiscaux américains connexes. Cet avis ne concerne pas les autres détenteurs de parts. Une « personne des États-Unis » inclut notamment les citoyens américains (qu'ils soient ou non résidents des États-Unis), certaines personnes ayant le statut de résidents permanents américains, les entités corporatives américaines, ainsi que certaines fiducies et successions américaines. Veuillez consulter un spécialiste en fiscalité américaine pour toute question afférente à votre statut fiscal.

Pour l'année d'imposition américaine se terminant le 31 décembre 2023, le Fonds est réputé être une société de placement étrangère passive (« SPEP »), traduction française de « *Passive Foreign Investment Company* » (« PFIC »), en vertu de l'article 1297(a) du Code.

Le relevé annuel d'information de SPEP ci-joint vous est fourni conformément aux exigences de l'article 1.1295-1 (g)(1) du *Code of Federal Regulations* (le « Règlement »). Le relevé annuel d'information de SPEP contient des renseignements permettant aux détenteurs de parts visés d'exercer un choix fiscal afin de reclasser le Fonds comme étant un fonds électif admissible (« FEA »), traduction française de « *Qualified Electing Fund* » (« QEF »). Généralement, les détenteurs de parts qui sont réputés être des personnes des États-Unis et qui ont fait le choix fiscal d'un FEA sont tenus d'inclure dans leur déclaration de revenus leur part au prorata des *ordinary earnings* (« revenus ordinaires ») et des gains en capital nets du Fonds, et ce, que le Fonds ait ou non distribué des montants aux détenteurs de parts. Veuillez consulter un spécialiste avant d'exercer un choix fiscal en fonction de votre situation et de remplir les formulaires nécessaires afin de produire une déclaration de revenus américaine.

Afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA, les détenteurs de parts doivent remplir le « Formulaire 8621 » (*Form 8621: Return by a Shareholder of a Passive Foreign Investment Company or Qualified Electing Fund*) exigé par les autorités fiscales américaines. Un Formulaire 8621 séparé doit être rempli relativement à chacun des fonds pour lequel le détenteur de parts désire exercer le choix fiscal d'un FEA. Chaque formulaire doit être joint avec la déclaration de revenus américaine du détenteur de parts dans les délais prescrits.

Dans le cas d'un fonds de Banque Nationale Investissements inc. (« Fonds BNI ») dont les actifs comprennent des parts d'un autre Fonds BNI, le détenteur doit remplir un Formulaire 8621 séparé pour cet autre Fonds BNI détenu indirectement afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA. Le relevé annuel d'information des SPEP permet d'effectuer le choix fiscal d'un FEA pour un Fonds BNI détenu directement ou pour tout Fonds BNI sous-jacent détenu indirectement.

Nous recommandons aux détenteurs de parts de consulter un spécialiste au sujet des exigences en matière de déclaration fiscale américaine. Vous trouverez également de l'information portant sur les règles fiscales américaines applicables aux investissements dans des SPEP sur le site Web de l'*Internal Revenue Service* des États-Unis (<https://www.irs.gov/>) en inscrivant « *Form 8621 Instructions* » dans la barre de recherche.

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre conseiller ou contacter un spécialiste en fiscalité américaine. Merci du soutien et de la confiance que vous manifestez à l'égard des Fonds BNI.

Fonds d'obligations mondiales tactique BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2023

- 1) Le présent relevé s'applique à l'année d'imposition du Fonds et de tout Fonds BNI sous-jacent détenu par le Fonds pour l'année commençant le 1er janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2023.
- 2) Les montants par unité et par jour des revenus ordinaires pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Série Conseillers-2	0,0000000000
Série Conseillers- $\text{\$US}$	0,0000000000
Séries Investisseurs / Conseillers	0,0000000000
Série Privée	0,0001018088
Série F	0,0000082720
Série F-2	0,0000576247
Série FT	0,0000052326
Série FT-2	0,0000542720
Série FT- $\text{\$US}$	0,0000111933
Série F- $\text{\$US}$	0,0000075532
Série O	0,0001701256
Série O- $\text{\$US}$	0,0002541266
Série R / T	0,0000000000
Série T-2	0,0000000000
Série T- $\text{\$US}$	0,0000000000

- 3) Les montants par unité et par jour des gains en capital nets pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Série Conseillers-2	0,0000000000
Série Conseillers- $\text{\$US}$	0,0000000000
Séries Investisseurs / Conseillers	0,0000000000
Série Privée	0,0000000000
Série F	0,0000000000
Série F-2	0,0000000000
Série FT	0,0000000000
Série FT-2	0,0000000000
Série FT- $\text{\$US}$	0,0000000000
Série F- $\text{\$US}$	0,0000000000
Série O	0,0000000000
Série O- $\text{\$US}$	0,0000000000
Série R / T	0,0000000000
Série T-2	0,0000000000
Série T- $\text{\$US}$	0,0000000000

- 4) Pour déterminer le montant de la quote-part des revenus ordinaires et des gains en capital nets de la série du Fonds et de chacun des Fonds BNI sous-jacents que détenait directement et indirectement le porteur de parts, comme indiqué dans le tableau ci-haut, multipliez les montants par unité et par jour par le nombre de parts de la série respective du Fonds détenu, puis par le nombre de jours pendant lesquels le porteur de parts les a détenues au cours de la période spécifiée au paragraphe (1).

5) Les montants par unité en espèces ou en biens à la juste valeur marchande distribués ou réputés distribués par le Fonds aux détenteurs de parts au cours de la période spécifiée au paragraphe (1) sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Date de distribution	Distribution en espèce/en biens par unité (USD)
Série Conseillers-2	25-Jan-23	0,0233370611
Série Conseillers-2	27-Fév-23	0,0301716517
Série Conseillers-2	25-Avr-23	0,0107683276
Série Conseillers-2	25-Mai-23	0,0035611616
Série Conseillers-2	26-Jui-23	0,0310665652
Série Conseillers-2	25-Jul-23	0,0113574626
Série Conseillers-2	25-Aoû-23	0,0186408337
Série Conseillers-2	25-Sep-23	0,0023639872
Série Conseillers-2	25-Oct-23	0,0065981702
Série Conseillers-2	27-Nov-23	0,0231812514
Série Conseillers-\$US	25-Jan-23	0,0271530000
Série Conseillers-\$US	27-Fév-23	0,0372550000
Série Conseillers-\$US	25-Avr-23	0,0049360000
Série Conseillers-\$US	25-Mai-23	0,0018340000
Série Conseillers-\$US	26-Jui-23	0,0392130000
Série Conseillers-\$US	25-Jul-23	0,0143360000
Série Conseillers-\$US	25-Aoû-23	0,0239790000
Série Conseillers-\$US	25-Sep-23	0,0007970000
Série Conseillers-\$US	25-Oct-23	0,0072570000
Série Conseillers-\$US	27-Nov-23	0,0287250000
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Jan-23	0,0205941997
Séries Investisseurs / Conseillers	27-Fév-23	0,0268697510
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Avr-23	0,0048741469
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Mai-23	0,0015767087
Séries Investisseurs / Conseillers	26-Jui-23	0,0297877520
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Jul-23	0,0112345398
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Aoû-23	0,0187479818
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Sep-23	0,0006880428
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Oct-23	0,0053790299
Séries Investisseurs / Conseillers	27-Nov-23	0,0212264359
Série Privée	25-Jan-23	0,0278960710
Série Privée	27-Fév-23	0,0356998674
Série Privée	25-Avr-23	0,0195171351
Série Privée	25-Mai-23	0,0089381050
Série Privée	26-Jui-23	0,0368771396
Série Privée	25-Jul-23	0,0172129904
Série Privée	25-Aoû-23	0,0240209893
Série Privée	25-Sep-23	0,0069405478

Série Privée	25-Oct-23	0,0108009004
Série Privée	27-Nov-23	0,0275999413
Série Privée	28-Déc-23	0,0057120133
Série F	25-Jan-23	0,0250018639
Série F	27-Fév-23	0,0358096361
Série F	25-Avr-23	0,0141234314
Série F	25-Mai-23	0,0058954239
Série F	26-Jui-23	0,0334788893
Série F	25-Jul-23	0,0139798164
Série F	25-Aoû-23	0,0221407603
Série F	25-Sep-23	0,0039278557
Série F	25-Oct-23	0,0081171943
Série F	27-Nov-23	0,0220318345
Série F	28-Déc-23	0,0020383275
Série F-2	25-Jan-23	0,0264116902
Série F-2	27-Fév-23	0,0329880654
Série F-2	25-Avr-23	0,0170558450
Série F-2	25-Mai-23	0,0076056028
Série F-2	26-Jui-23	0,0348596424
Série F-2	25-Jul-23	0,0185234085
Série F-2	25-Aoû-23	0,0227865845
Série F-2	25-Sep-23	0,0057641208
Série F-2	25-Oct-23	0,0092179785
Série F-2	27-Nov-23	0,0269199736
Série FT	25-Jan-23	0,0098971147
Série FT	27-Fév-23	0,0097797259
Série FT	27-Mar-23	0,0096996931
Série FT	25-Avr-23	0,0097416893
Série FT	25-Mai-23	0,0097352596
Série FT	26-Jui-23	0,0100988969
Série FT	25-Jul-23	0,0100728432
Série FT	25-Aoû-23	0,0097424042
Série FT	25-Sep-23	0,0098530394
Série FT	25-Oct-23	0,0096391229
Série FT	27-Nov-23	0,0097374019
Série FT	28-Déc-23	0,0631267990
Série FT-2	25-Jan-23	0,0213718035
Série FT-2	27-Fév-23	0,0211183144
Série FT-2	27-Mar-23	0,0209454917
Série FT-2	25-Avr-23	0,0210361782
Série FT-2	25-Mai-23	0,0210222939

Série FT-2	26-Jui-23	0,0218075314
Série FT-2	25-Jul-23	0,0217512710
Série FT-2	25-Aoû-23	0,0210377220
Série FT-2	25-Sep-23	0,0212766273
Série FT-2	25-Oct-23	0,0208146965
Série FT-2	27-Nov-23	0,0210269200
Série FT-2	28-Déc-23	0,0217133768
Série FT- $\text{\$US}$	25-Jan-23	0,0200550000
Série FT- $\text{\$US}$	27-Fév-23	0,0201210000
Série FT- $\text{\$US}$	27-Mar-23	0,0201870000
Série FT- $\text{\$US}$	25-Avr-23	0,0199320000
Série FT- $\text{\$US}$	25-Mai-23	0,0200210000
Série FT- $\text{\$US}$	26-Jui-23	0,0201290000
Série FT- $\text{\$US}$	25-Jul-23	0,0200680000
Série FT- $\text{\$US}$	25-Aoû-23	0,0200400000
Série FT- $\text{\$US}$	25-Sep-23	0,0201090000
Série FT- $\text{\$US}$	25-Oct-23	0,0199840000
Série FT- $\text{\$US}$	27-Nov-23	0,0201010000
Série FT- $\text{\$US}$	28-Déc-23	0,0305770000
Série F- $\text{\$US}$	25-Jan-23	0,0353180000
Série F- $\text{\$US}$	27-Fév-23	0,0443540000
Série F- $\text{\$US}$	25-Avr-23	0,0183520000
Série F- $\text{\$US}$	25-Mai-23	0,0078880000
Série F- $\text{\$US}$	26-Jui-23	0,0435400000
Série F- $\text{\$US}$	25-Jul-23	0,0198150000
Série F- $\text{\$US}$	25-Aoû-23	0,0241120000
Série F- $\text{\$US}$	25-Sep-23	0,0063760000
Série F- $\text{\$US}$	25-Oct-23	0,0123710000
Série F- $\text{\$US}$	27-Nov-23	0,0352600000
Série F- $\text{\$US}$	28-Déc-23	0,0044830000
Série O	25-Jan-23	0,0143331097
Série O	27-Fév-23	0,0141631059
Série O	27-Mar-23	0,0140472015
Série O	25-Avr-23	0,0141080208
Série O	25-Mai-23	0,0140987093
Série O	26-Jui-23	0,0146253328
Série O	25-Jul-23	0,0145876015
Série O	25-Aoû-23	0,0141090562
Série O	25-Sep-23	0,0142692793
Série O	25-Oct-23	0,0139594830
Série O	27-Nov-23	0,0141018118

Série O	28-Déc-23	0,0635237085
Série O- $\text{\$US}$	25-Jan-23	0,0207790000
Série O- $\text{\$US}$	27-Fév-23	0,0208470000
Série O- $\text{\$US}$	27-Mar-23	0,0209150000
Série O- $\text{\$US}$	25-Avr-23	0,0206520000
Série O- $\text{\$US}$	25-Mai-23	0,0207440000
Série O- $\text{\$US}$	26-Jui-23	0,0208570000
Série O- $\text{\$US}$	25-Jul-23	0,0207930000
Série O- $\text{\$US}$	25-Aoû-23	0,0207650000
Série O- $\text{\$US}$	25-Sep-23	0,0208350000
Série O- $\text{\$US}$	25-Oct-23	0,0207060000
Série O- $\text{\$US}$	27-Nov-23	0,0208270000
Série O- $\text{\$US}$	28-Déc-23	0,0961240000
Serie R / T	25-Jan-23	0,0088906285
Serie R / T	27-Fév-23	0,0087851775
Serie R / T	27-Mar-23	0,0087132836
Serie R / T	25-Avr-23	0,0087510090
Serie R / T	25-Mai-23	0,0087452332
Serie R / T	26-Jui-23	0,0090718905
Serie R / T	25-Jul-23	0,0090484862
Serie R / T	25-Aoû-23	0,0087516513
Serie R / T	25-Sep-23	0,0088510354
Serie R / T	25-Oct-23	0,0086588731
Serie R / T	27-Nov-23	0,0087471576
Serie R / T	28-Déc-23	0,0168595667
Série T-2	25-Jan-23	0,0213718035
Série T-2	27-Fév-23	0,0211183144
Série T-2	27-Mar-23	0,0209454917
Série T-2	25-Avr-23	0,0210361782
Série T-2	25-Mai-23	0,0210222939
Série T-2	26-Jui-23	0,0218075314
Série T-2	25-Jul-23	0,0217512710
Série T-2	25-Aoû-23	0,0210377220
Série T-2	25-Sep-23	0,0212766273
Série T-2	25-Oct-23	0,0208146965
Série T-2	27-Nov-23	0,0210269200
Série T-2	28-Déc-23	0,0217133768
Série T- $\text{\$US}$	25-Jan-23	0,0194060000
Série T- $\text{\$US}$	27-Fév-23	0,0194690000
Série T- $\text{\$US}$	27-Mar-23	0,0195330000
Série T- $\text{\$US}$	25-Avr-23	0,0192860000

Série T-ŞUS	25-Mai-23	0,0193730000
Série T-ŞUS	26-Jui-23	0,0194780000
Série T-ŞUS	25-Jul-23	0,0194190000
Série T-ŞUS	25-Aoû-23	0,0193920000
Série T-ŞUS	25-Sep-23	0,0194570000
Série T-ŞUS	25-Oct-23	0,0193370000
Série T-ŞUS	27-Nov-23	0,0194510000
Série T-ŞUS	28-Déc-23	0,0193930000

- 6) Le Fonds et, le cas échéant, chacun des Fonds BNI sous-jacents énumérés ci-haut, permettra(ont), sur demande, au détenteur de parts d'obtenir une copie de ses registres comptables et autres documents semblables pouvant être conservés par le(s) Fonds et servant à la validation et à la détermination des revenus ordinaires et des gains en capital nets calculés, conformément aux principes applicables en matière d'impôt sur le revenu aux États-Unis en vertu de l'article 1293 du Code, afin de vérifier ses montants et la part proportionnelle du détenteur de parts de ceux-ci.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.,
Agissant à titre de gestionnaire du Fonds



Eric-Olivier Savoie
Président et chef de la direction
Banque Nationale Investissements inc.
Date : 28 mars 2024

Les informations et les opinions qui sont exprimées dans la présente communication le sont uniquement à titre informatif et peuvent être modifiées sans préavis. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils de placement ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers. Banque Nationale Investissements Inc. (« BNI ») a pris les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations contenues aux présentes à la date de la publication. Cependant, BNI ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de cette information et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle pour BNI.

Ces renseignements sont tirés des états financiers venant du Fond et de ses sous-jacents et sont fournis afin d'aider les détenteurs de parts à effectuer des calculs. Ces renseignements ne constituent pas un conseil ou une opinion fiscale. Les états financiers sont disponibles sur le site <http://www.bninvestissements.ca>. Les détenteurs de parts devront consulter leur spécialiste en fiscalité américaine pour l'ensemble des impacts fiscaux de la détention de parts selon leur propre situation fiscale particulière, en vertu des lois fédérales, d'état, locales des États-Unis ou des lois fiscales étrangères.

Les parts du Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Securities Act of 1933, as amended » ("1933 Act"). Sous réserve de certaines exceptions, les parts ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou offertes ou vendues à des personnes des États-Unis (défini dans la loi de 1933 Act). Le Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Investment Company Act of 1940, as amended ». BNI n'a pas été enregistré en vertu du « U.S. Investment Advisers Act of 1940 ».

© 2023 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.